



---

# Avis d'audience publique

---

Le 7 février 2012

Réf. 2012-H-03

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée pour étudier la demande de TRIUMF Accelerators Inc. concernant le renouvellement de son permis d'exploitation pour ses installations d'accélérateur de particules TRIUMF. Les installations se trouvent sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver (C.-B.).

TRIUMF Accelerators Inc. a demandé le renouvellement de son permis pour une période de dix ans, soit jusqu'au 31 mars 2022.

Audience : Le 2 mai 2012

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN et archivée pendant 90 jours.

Le public est invité à faire part de ses commentaires sur la demande de TRIUMF Accelerators Inc. en déposant une demande d'intervention au Secrétariat de la Commission d'ici le 2 avril 2012 directement en ligne à <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm> ou aux coordonnées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire élaborant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour lier le mémoire à son auteur. Veuillez soumettre vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire de TRIUMF Accelerators Inc. ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés lors de l'audience seront disponibles après le 2 mars 2012. Ces documents ne peuvent être téléchargés en ligne. Pour les obtenir, il faut en faire la demande

auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement depuis le site Web. L'ordre du jour, les transcriptions d'audience et les renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca).

Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)